

REGLEMENT DE LA GARDERIE
ANNEE 2022-2023

Madame, Monsieur,

La garderie sera de nouveau ouverte à partir du 01 septembre 2022 pour l'année scolaire 2022-2023.

TARIFS

- Vacation* 1 enfant inscrit 1,90 €
- Vacation* à compter de 2 enfants inscrits 1,80 €

- Une vacation= une présence quel que soit sa durée.

A PRUNAY

Un accueil payant aura lieu dans l'ancienne cantine :

- de 7 h 30 à 8 h 20 le matin

De 08 h 20 à 8 h 50 le matin accueil gratuit pour les enfants ayant un frère ou une sœur qui prend le car

- de 16 h 30 jusqu'à 18 h 00 le soir.

N° A JOINDRE EN CAS DE RETARD OU IMPREVU : 02-54-23-08.29

Les enfants déposés à la garderie pendant ces horaires et ne répondant pas aux critères prévus ci-dessus se verront facturer une vacation selon le tarif en vigueur.

RAPPEL : L'ECOLE ACCUEILLE LES ENFANTS A PARTIR DE 8 H 50.

A AUTHON :

Un accueil payant aura lieu au 26 rue de Touraine- à compter du 01 septembre 2022, l'accès se fera uniquement par le portillon « entrée garderie » :

- de 7 h 30 à 8 h 30 le matin
- de l'arrivée du bus (vers 16h50) jusqu'à 18 h 00 le soir.
- *De 16 h 15 à l'arrivée du bus le soir, accueil gratuit (pour les enfants ayant un frère ou une sœur qui prend le car)*

N° A JOINDRE EN CAS DE RETARD OU IMPREVU : 02-54-80-58-46

A PRUNAY ET A AUTHON, IL EST POSSIBLE DE RECEVOIR LES ENFANTS DE FACON EXCEPTIONNELLE SUR DEMANDE ECRITE PREALABLE DEPOSEE UNE SEMAINE A L'AVANCE :

- ✓ LE SOIR, JUSQU'A 18 H 30
- ✓ LE MATIN, A PARTIR DE 7 h00

CE SERVICE SERA FACTURE AU TARIF D'UN VACATION SUPPLEMENTAIRE PAR ENFANT.

Si vous désirez bénéficier de ce service, de manière occasionnelle ou permanente, nous vous demandons de renvoyer le coupon ci-joint, dûment complété soit au Syndicat Scolaire- **EN MAIRIE 41310 AUTHON** soit dans le cahier des enfants, dès que possible en ne remplissant qu'un formulaire par famille.

Éric BARDET, président du SIVS.

